

Par quelle autorité agis-tu ? Le mandat de Dieu biblique

As-tu reçu un mandat de Dieu pour dire ce que tu dis ou faire ce que tu fais ?

Agis-tu et parles-tu de ta propre initiative, ou est-ce réellement Dieu qui t'envoie ?

Cette question, loin d'être secondaire, touche directement à la notion d'**autorité spirituelle** et de **mandat divin** dans l'Écriture.

Une question posée à Jésus : l'autorité au cœur du débat

Cette interrogation n'est pas nouvelle. Elle fut posée directement à Jésus par les chefs religieux de son temps :

« Jésus se rendit au Temple et se mit à enseigner. Alors, les chefs des prêtres et les responsables du peuple vinrent le trouver et l'interpellèrent : Par quelle autorité agis-tu ainsi ? Qui t'a donné l'autorité de faire cela ? » (Matthieu 21:23)

Cette question était légitime. Elle portait sur la source de l'autorité de Jésus : agissait-il de lui-même ou était-il envoyé par Dieu ?

Jésus n'agissait pas de sa propre initiative

Le Fils dépend entièrement du Père

À cette question, Jésus pouvait répondre clairement, comme nous le lisons :

« En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même ; il ne fait que ce qu'il voit faire au Père. » (Jean 5:19)

L'autorité de Jésus ne venait pas de lui-même, mais de sa relation et de son obéissance totale au Père.

Jésus parle selon l'ordre reçu de Dieu

Un peu plus loin, Jésus ajoute :

« Je n'ai pas parlé de ma propre initiative, mais le Père qui m'a envoyé m'a ordonné lui-même ce que je devais dire et enseigner. » (Jean 12:49)

Tout ce que Jésus disait et faisait procédait d'un mandat divin clair.

Une question qui nous concerne aussi aujourd'hui

Par quelle autorité agissons-nous ?

Cette même question - Par quelle autorité agis-tu ? - les hommes sont en droit de nous la poser aujourd'hui.

Avec l'explosion des réseaux sociaux, beaucoup s'arrogent la mission d'enseigner, de conduire ou d'influencer spirituellement les autres.

Mais l'Écriture nous met en garde.

Un avertissement biblique sur l'enseignement

« Ne soyez pas nombreux à vouloir devenir des enseignants. » (Jacques 3:1)

Enseigner le peuple de Dieu n'est pas une ambition personnelle, mais un **mandat**, un **ministère reçu de Dieu**.

Les ministères sont donnés par Dieu, non auto-proclamés

L'enseignement biblique sur les ministères

L'apôtre Paul écrit clairement : « C'est lui, Jésus, qui a donné aux uns d'être apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs et docteurs. » (Éphésiens 4:11)

Pour approfondir sur les ministères bibliques, lisez notre guide sur [les différents ministères dans l'église](#)

Dans l'Église de Jésus-Christ, les ministères ne sont pas auto-proclamés. Ils sont **confiés par Dieu**.

Une autre traduction éclare ce verset

La traduction Parole de Vie rend ce passage ainsi :

« Les uns ont reçu le don d'être apôtres, ou bien d'être prophètes, ou bien d'annoncer la Bonne Nouvelle. D'autres ont reçu le don de conduire le peuple de Dieu, ou encore d'enseigner. »

Le ministère est donc un **don reçu**, et non un titre que l'on s'attribue soi-même.

Peut-on s'attribuer un ministère sans mandat ?

Si nous n'avons pas reçu de Dieu ce don, de quel droit nous attribuons-nous ce titre ?

Jean le Baptiste déclarait avec humilité : « Nul ne peut s'attribuer une autre mission que celle qu'il a reçue de Dieu. » (Jean 3:27)

Cette parole établit une limite claire : l'homme ne peut pas se donner à lui-même une mission spirituelle.

Si tu aimerais savoir à quelle mission tu es appelé voici un enseignement qui t'éclairera [9 clefs pour discerner l'appel de Dieu sur ta vie](#)

Agir avec honnêteté devant Dieu

Si nous n'avons pas reçu un mandat de Dieu pour dire ou faire telle ou telle chose, soyons honnêtes et reconnaissions que nous agissons de notre propre initiative et de notre propre autorité.

L'appel biblique est à la **fidélité**, à l'**humilité** et à l'**obéissance**, afin que toute action et tout enseignement trouvent leur source en Dieu seul.